

❖ Pré Régionale Masculine

8 équipes engagées.

- **Phase 1** : Championnat aller- retour poule de 8
- **Phase 2** :
- - 1 Poule Haute (4 premières équipes de la phase 1) se rencontrent en aller-retour
- - 1 Poule Basse (4 dernières équipes de la phase 1) se rencontrent en aller-retour

L'accédant et le champion sera le premier de la poule haute de phase 2
Le potentiel relégué sera le dernier de la poule basse de phase 2

❖ Pré Régionale Féminine interdépartementale

11 équipes engagées

- Championnat aller- retour poule de 12 avec 1 exempt.

Le champion sera le premier de la poule à la fin du championnat

Le potentiel relégué sera le dernier Côte d'Orien.

L'équipe accédante sera l'équipe qui terminera première du championnat.

- Dans le cas où ce serait l'équipe de l'Yonne qui terminerait première elle sera accédante sous le couvert du CD89 , l'équipe Côte d'orientienne classée deuxième sera accédante sous le couvert du CD21
- De même, dans le cas où l'équipe de l'Yonne terminerait deuxième elle pourra accéder sous couvert du CD89.

❖ Départementale Masculine 2

10 équipes

- Championnat aller-retour poule de 10

L'accédant en PRM et le champion DM2 sera l'équipe qui terminera première à l'issue du championnat
Le potentiel relégué en DM3 sera l'équipe qui terminera dernière à l'issue du championnat.

❖ Départementale Masculine 3

De 8 à 10 équipes

- Championnat aller-retour poule de 10

L'accédant en DM2 et le champion DM3 sera l'équipe qui terminera première à l'issue du championnat

